



MAIRIE DE LANDAUL
Morbihan

Arrêté 2023-33

ARRETÉ MUNICIPAL

Portant réglementation de l'utilisation des terrains de football principal et annexe de « La Rabine » Le DIMANCHE 26 mars 2023

Le Maire de la commune de LANDAUL

Vu le code des Communes,

Vu les mauvaises conditions climatiques qui sévissent sur notre région depuis plusieurs jours et de la qualité du terrain il convient en de telles circonstances de réglementer l'utilisation des terrains de sports,

ARRETÉ

ARTICLE 1 : l'utilisation des terrains de football ne sera autorisée que pour une rencontre sur le terrain d'honneur :

DIMANCHE 26 mars 2023

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise aux :

- Président du Club de Football Landaul Sport
- District de Football du Morbihan

A Landaul, le 25 mars 2023

Le Maire,